

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 30 septembre 2025, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la Salle Olof Palme, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 24 septembre 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélío, CHRETIEN Bruno (jusqu'à la question 8), COCQ Bertrand, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse (jusqu'à la question 1), BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CARRE Nicolas, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CLAREBOUT Marie-Paule, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DELPLANQUE Émeline (jusqu'à la question 4), DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DUMONT Gérard, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Karine, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FRAPPE Thierry, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, HOCQ René (jusqu'à la question 1), IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, OPIGEZ Dorothee, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, ROBIQUET Tanguy, ROUSSEL Bruno, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

DELELIS Bernard donne procuration à DEPAEUW Didier, DAGBERT Julien donne procuration à LEMOINE Jacky, SOUILLIART Virginie donne procuration à THELLIER David, DELECOURT Dominique donne procuration à DELANNOY Alain, MANNESSIEZ Danielle donne procuration à IDZIAK Ludovic, BARROIS Alain donne procuration à MULLET Rosemonde, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel (à partir de la question 5), DOUVRY Jean-Marie donne procuration à DRUMÉZ Philippe, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, MALBRANQUE Gérard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, MARCELLAK Serge donne procuration à SWITALSKI Jacques, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, PERRIN Patrick donne procuration à GACQUERRE Olivier, SAINT-ANDRÉ Stéphane donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TOURBIER Laurie donne procuration à PAJOT Ludovic, WILLEMAND Isabelle donne procuration à DUMONT Gérard

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DEBUSNE Emmanuelle, CHOQUET Maxime, COCQ Marcel, DASSONVAL Michel, DELANNOY Marie-Josèphe, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FACON Dorothee, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LECOCQ Bernadette, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, MARGEZ Maryse, NEVEU Jean, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, QUESTE Dominique, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Madame DUBY Sophie est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
30 septembre 2025

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

DONATION KIJNO – APPEL A CANDIDATURES DANS LE CADRE
DU HORS-LES-MURS 2026

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°3 : Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire.

Enjeu : Garantir l'accès à l'offre culturelle et à la pratique culturelle.

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane organise des manifestations de « mise en lumière » de la donation LADISLAS KIJNO en confiant à des artistes le soin de proposer des spectacles et des ateliers mettant en valeur l'œuvre et les messages du peintre et permettant la découverte de disciplines artistiques et la pratique artistique pour tous les publics.

Considérant que la Donation LADISLAS KIJNO propose, dans le cadre de l'Education Artistique et culturelle, des projets pédagogiques permettant à la fois la découverte de l'œuvre de Kijno et l'accès à la pratique artistique. Dans ce but, elle invite des artistes chargés d'accompagner différents publics (tous publics, scolaires, seniors, autres groupes) pour des ateliers de pratique artistique conçus en lien avec l'œuvre et les messages de KIJNO.

Considérant que dans le cadre de sa programmation hors-les-murs, la Donation propose ces spectacles, ateliers et projets pédagogiques dans les communes du territoire grâce à des résidences d'artistes qui interviennent auprès de différents publics (scolaires, structures sociales, structures jeunesse, seniors, handicap, habitants etc.).

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane propose un appel à candidatures à destination des artistes pour le hors-les-murs de la Donation Kijno qui se déroulera de septembre à décembre 2026.

Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes de toutes disciplines. Un cahier des charges joint à l'appel à candidatures viendra préciser les attentes et recommandations de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane.

Une enveloppe de 18 000 € maximum sera allouée au projet, sous réserve des crédits votés en Conseil communautaire.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 17 septembre 2025, il est proposé à l'Assemblée de valider le principe du lancement de l'appel à candidatures à destination des artistes pour le hors-les-murs de la donation Kijno de septembre à décembre 2026 et d'approuver le règlement de cet appel à candidatures tel que ci-annexé. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

VALIDE le principe de l'appel à candidatures à destination des artistes pour le hors-les-murs de la Donation Kijno de septembre à décembre 2026.

APPROUVE le règlement de cet appel à candidatures tel que ci-annexé.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **20 OCT. 2025**

Et de la publication le : **20 OCT. 2025**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien



DAGBERT Julien

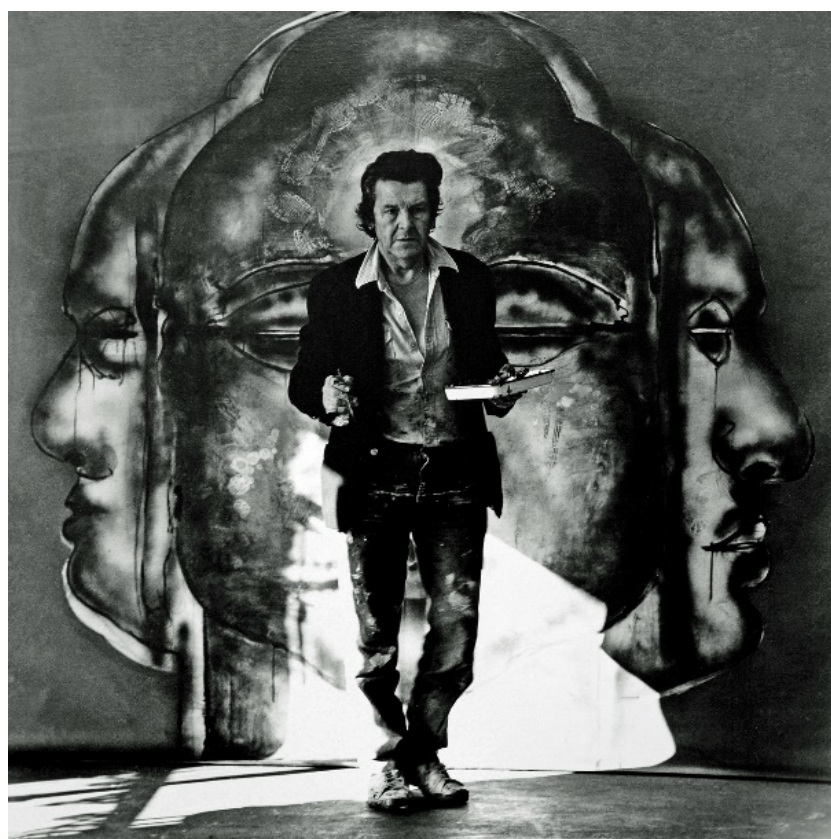
APPEL A CANDIDATURES

RESIDENCE D'IMMERSION ARTISTIQUE

DANS LES PAS DE LADISLAS KIJNO

2026

Dans le cadre de la programmation culturelle
de la Donation KIJNO



©Alkis Voliotis

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

La Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, avec son territoire étendu et varié et ses 100 communes, a approuvé le 6 décembre 2022, son Projet de Territoire « L'Agglo 100% durable » qui dégage 4 priorités essentielles :

- Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants
- S'adapter aux conséquences du changement climatique & protéger la nature
- Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire
- Accélérer les dynamiques de transition économique

Le développement culturel et l'éducation populaire relèvent de la 3^{ème} priorité : « Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire ». La Communauté d'agglomération Béthune-Bruay entend ainsi développer une programmation culturelle à destination de l'ensemble de son territoire en permettant à chacun d'avoir accès à une offre de qualité en proximité. La création d'un réseau de lecture publique fait partie des objectifs du Projet de Territoire.

La Communauté d'agglomération a été l'une des premières à se saisir de la thématique culture. Elle dispose d'un nombre significatif d'équipements culturels dont certains gérés en régie (Labanque, Conservatoire de musique et de danse, Unité d'art Sacré, donation Kijno, la Cité des Electriciens).

LADISLAS KIJNO ET LA DONATION KIJNO

Peintre de renommée internationale, enfant de Noeux-les-Mines, Ladislav Kijno (1921/2012) est un artiste « politique », « engagé », « humaniste »

Il a donné une soixante d'œuvres à sa terre d'enfance car « l'art ne sert pas à décorer, c'est une arme de combat ».

Quelques éléments essentiels...

Kijno, enfant de Noeux-les-Mines

Son père Joseph Kijno est violoniste et militant. Engagé dans l'insurrection de Varsovie en 1905, il est arrêté et emprisonné.

Il parvient à s'échapper et arrive à Berlin où il devient mineur et où il rencontre sa femme Claire qu'il emmène en Pologne.

Ladislav naît en Pologne en 1921. La famille s'installe à Noeux-les-Mines en 1925.

Kijno, un destin

Kijno se destinait à l'enseignement de la philosophie. La tuberculose le contraint à faire de longs séjours en sanatorium. Sur le plateau d'Assy, Braque, Léger, Rouault, Richier, Matisse, Chagall décorent l'Eglise de Notre Dame D'Assy. Le clergé souhaite qu'un représentant des malades participe à la décoration...Kijno réalise la Cène toujours présentée dans la crypte de l'église. L'église est achevée en 1949. Kijno a choisi de consacrer sa vie à la peinture.



Bannière du Cavalier de la Paix
© Sam Bellet

Un artiste humaniste, visionnaire et militant

Kijno peint pour :

1/ Ne pas crever au sens propre et au sens figuré

« Il ne suffit pas de donner aux hommes un toit et du pain, il faut mettre Gauguin dans les assiettes et Rimbaud dans les verres »

2/ Percer le mystère du monde

La vie, le monde sont des mystères : « D'où venons-nous ? « Que sommes-nous ? Où allons-nous ? » interroge Gauguin. Kijno se fait explorateur, archéologue, plongeur pour tenter de comprendre le monde.

3/ Dénoncer la face noire de l'Humanité

Guerre, racisme, dictature, pauvreté, injustices....

4/ Rendre hommage aux Grands Hommes

Angela Davis, Néruda, Mandela, Gandhi, Louise Michel et bien d'autres.

Ceux qui luttent contre la guerre, pour la liberté, pour un monde humaniste.

Les Grands Hommes sont pour Kijno des Phares, des Balises qui nous montrent le chemin à suivre.

5/ Inviter chacun de nous à agir en tant que citoyen pour changer le monde





Femmes à la burqa ©Droits réservés



Phénix © Droits réservés



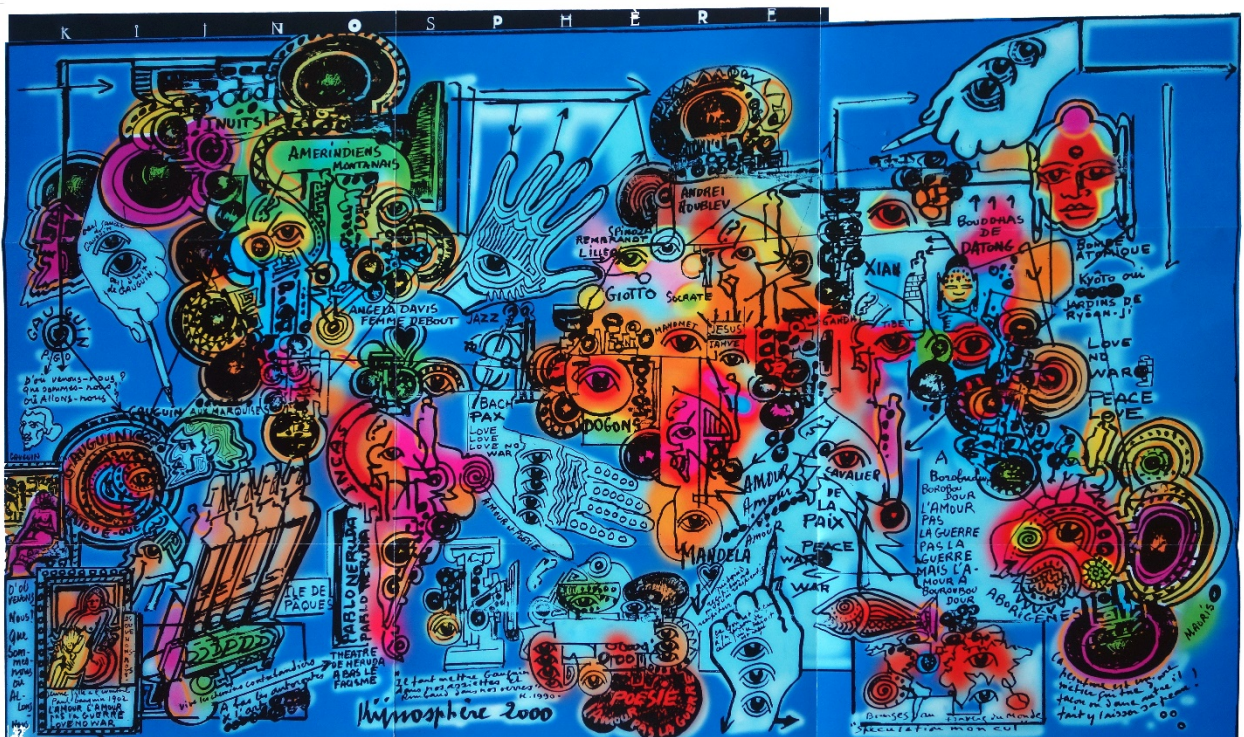
Hommage à Antoine de Saint Exupéry ©Sam Bellet



Zen Choc ©Sam Bellet



Retour de Chine-Les Ombres ©Sam Bellet



Kijino 6.03.2000.

Kijinosphère
©Droits
réservés

Les techniques

Kijno est l'inventeur du papier froissé (inspiré par l'art pariétal).

Il est le 1^{er} artiste à avoir mis du graff dans un tableau (dans les années 60 pendant la guerre d'Algérie : il voit les partisans des 2 camps s'affronter à coups de tags sur les murs de Paris et prend conscience qu'il peut utiliser cet outil de revendication dans ses toiles)

Sa troisième technique, ce sont les coulures

Kijno est considéré comme le père spirituel du street art français

La Donation

Elle a été créée en 2010 avec pour missions :

- donner accès à l'œuvre et aux messages humanistes de Kijno
- donner accès à l'art (toutes disciplines)
- donner accès à la pratique artistique (toutes disciplines)

Les propositions pour tous les publics : scolaires, structures seniors, structures handicap, Production Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), France Travail, groupes, individuels...

A la donation et en hors-les-murs :

- projets pédagogiques pour les groupes
- spectacles pour tous les publics
- ateliers pour tous les publics
- résidence d'artistes

Les Dimanches de Kijno

Ces manifestations ont lieu le week-end et sont destinées principalement aux particuliers.

Des artistes sont invités pour présenter un spectacle, animer un atelier. Toutes les disciplines sont programmées à l'intérieur de la Donation : danse, musique, chant,

théâtre, poésie, arts circassiens..... Les spectacles entrent en résonnance avec les messages de Kijno. Des créations directement inspirées de l'œuvre du peintre sont également proposées par certains artistes.

Voir à titre d'exemple la programmation de 2025.

Les projets pédagogiques avec les groupes (scolaires, structures seniors, Centres de loisirs)

-sont conçus comme un cheminement permettant à la fois : réflexion sur des thèmes fondamentaux, rencontre avec l'œuvre de Kijno, rencontre avec des artistes, pratique artistique, liens avec le programme scolaire, apport de connaissances, développement de compétences.

-cette démarche exige un recrutement attentif des enseignants/encadrants qui participent au projet car un investissement très important est demandé aux participants.

Le projet comporte les étapes suivantes :

1. rencontre préparatoire avec les encadrants à la donation
2. travail mené par les encadrants sur les thèmes de Kijno (explorer le monde, dénoncer, les Grands Hommes, A quoi sert l'Art ? agir en tant que citoyen pour changer le monde etc...)
3. travail avec les participants à la donation sur l'œuvre et les thèmes de Kijno
Pas de visite guidée ; privilégier les ateliers, énigmes, jeux de piste etc... pour que les élèves soient acteurs
4. Ateliers avec les artistes
5. dans certains cas intégration des participants dans le spectacle créé par les artistes

Exemples de projets menés précédemment avec des artistes en hors les murs

- Ecriture de chansons par 15 classes sur les thèmes de Kijno avec Lénine Renaud (les élèves ont également participé aux concerts de la tournée officielle du Petit Musée organisée dans les communes).

- Création des Portraits Debout (portrait et BD racontant la vie de Grands Hommes) avec Fred Logez et 100 personnes (scolaires et seniors en Ehpad ou résidence)
- Parcours d'initiation aux cultures urbaines avec 16 classes : conférences dansées dans les établissements, ateliers de pratique dans les 5 disciplines, restitution dans les établissements, création d'un spectacle hip hop sur les thèmes de Kijno, intégration de classes en première partie du spectacle
- Résidence de Thomas Suel, invité à confronter son regard et sa pratique artistique (écriture poétique) à ceux de Kijno. Rencontres et ateliers d'écriture avec 4 groupes (scolaires et centres de loisirs), restitution dans les établissements, création d'une œuvre poétique sur la vie et l'œuvre de Kijno, performance du spectacle dans les communes et à la donation.

Pour plus d'infos sur la vie et les œuvres de Kijno voir le site <https://www.kijno.com/>



LE PROJET DE RESIDENCE

PRESENTATION

Il s'agit à travers cette résidence de permettre à un artiste ou collectif d'artistes d'interroger et de réinterpréter le travail et les messages de l'artiste Ladislav Kijno, et ce, dans une triple démarche de création, de transmission et de valorisation.

La résidence se déroulera sur la période de septembre à décembre 2026.

UNE IMMERSION EN 3 TEMPS

La résidence s'articulera autour de 3 temps, les temps 1 et 2 pouvant être concomitants.

Elle prend appui sur la donation Kijno mais se déroule auprès des publics dans les communes de la Communauté d'agglomération en hors-les-murs.

1. Le temps de création

Les artistes auront à travailler à la réalisation d'une ou plusieurs œuvres originales nourries du travail de recherche, des entretiens réalisés auprès de la responsable de la Donation Kijno et des actions menées auprès des publics.

2. Le temps de transmission auprès des publics

Le(s) artiste(s) auront à mener des actions de sensibilisation autour du travail de l'artiste Ladislav Kijno, auprès de publics variés. Ces temps de partage auront vocation à :

- Sensibiliser au travail et aux messages de Ladislav Kijno
- Sensibiliser à une technique, démarche artistique singulière qui est celle de l'artiste intervenant

La Direction de la Culture sera vigilante à ce que ces temps de sensibilisation soient variés dans leur format et leur contenu.

Le travail d'approche des publics se fera en lien étroit avec la responsable de la Donation Kijno.

L'attention sera portée particulièrement sur les points suivants :

- la mise en correspondance entre le contenu des ateliers et les messages de Kijno
- la mise en action des publics : la pratique artistique est à privilégier plutôt que des temps de rencontre.
- Un parcours « approfondi » est à privilégier plutôt que des séances ponctuelles d'initiation.

Compte tenu du budget important, il est possible de mixer les types de parcours : parcours approfondis avec certains groupes et initiation avec d'autres publics.

-Les ateliers peuvent être proposés à différents publics : scolaires, centres de loisirs, structures handicap, détenus, publics de France Travail, associations, tous publics (par exemple dans les médiathèques).

3. Le temps de valorisation

Il s'agira pour l'artiste de valoriser et de diffuser son propre travail de création mais également les travaux des participants aux actions de médiation.

La forme ou les formes retenues devront être facilement mobiles pour circuler sur le territoire.

LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Une enveloppe de 18 000 € maximum sera allouée au projet, sous réserve des crédits votés en Conseil communautaire.

Elle comprend :

- les temps d'intervention
- les défraiements (repas, kilométriques). Un logement sera mis à disposition de l'artiste.
- Le matériel (temps de médiation, temps de valorisation)

LES MODALITES DE CANDIDATURE

LA CANDIDATURE

Qui peut candidater ?

Cet appel à candidatures est ouvert à des artistes officiant seuls ou à des collectifs d'artistes déjà constitués.

Les champs artistiques qui pourront être convoqués sont assez larges : arts visuels, spectacle vivant, littérature, contes...

Comment candidater ?

Dans sa candidature, l'artiste ou le collectif d'artistes devra présenter :

- Une note de premières intentions (2 pages maximum) faisant état de sa bonne compréhension du projet, de sa démarche globale et de sa capacité à se projeter sur le territoire.
L'artiste ou le collectif d'artistes devra, par ailleurs, faire état de sa capacité, d'une part, à traduire par un travail de création la réflexion qu'il aura pu mener autour de l'artiste Ladislav Kijno et, d'autre part, à proposer des modes de participation pertinents auprès des différents publics identifiés avec la responsable de la Donation Kijno.
- Une note d'intentions définitive (3 pages maximum) produite à l'issue des premières recherches et rencontres. Cette note viendra préciser le propos artistique et les modalités d'implication des habitants et de valorisation du projet.
- L'ensemble de ses références artistiques et pédagogiques : biographie, dossier de presse, portfolio
- L'ensemble des éléments administratifs justifiant l'engagement des artistes dans une démarche professionnelle

LES MODALITES PRATIQUES ET RENSEIGNEMENTS

L'ensemble des documents est à transmettre par mail à catherine.declercq@bethunebruay.fr ou par voie postale au 138 bis rue Léon Blum 62290 Noeux-les-Mines avant le 15 novembre 2025, minuit.

Un jury composé de techniciens et d'élus de l'agglomération décidera du projet retenu. Les artistes seront informés du choix de la structure au plus tard fin décembre 2025.

Contact

Catherine Declercq Donation Kijno - 138 bis rue Léon Blum 62290 Noeux-les-Mines
03.21.54.78.23 catherine.declercq@bethunebruay.fr

